Chronique juridique

Le taux des loyers en juillet prochain

La loi du 29 juin 1929 a prévu pour chaque année au 1er juillet, à partir de 1931, une majoration égale à 15 % du loyer de 1914. Cette disposition a déjà joué deux fois, en 1931 et en 1932. Elle devrait s'appliquer encore dans quelques jours si le texte voté la semaine dernière par la Chambre n'était pas ratifié par le Sénat. En vertu du texte en préparation, la majoration sera retardée jusqu'en juillet 1934. Cela ne signifie pas qu'en aucun cas il ne sera possible de modifier le loyer. Le taux limite actuellement en vigueur sera maintenu, mais les locations dont le prix est inférieur à ce taux limite pourront faire l'objet d'une augmentation. A ce propos, il n'est pas superflu de répéter que la rédactation du loyer au taux limite actuel, si la loi est votée, ou au taux limite de juillet prochain, si le texte de la Chambre est rejeté par le Sénat, s'opère de façon différente dans les trois cas suivants :

1° *Prorogation :* Dans l'hypothèse où le loyer est inférieur au taux qui pouvait être exigé depuis juillet 1932, la majoration est due d'office, si le locataire est en prorogation. Le propriétaire n'est pas obligé de prévenir son locataire ; l'augmentation court de plein droit, par l'effet de la loi que le locataire doit connaître.

2° *Locations verbales en cours :* Les locataires qui n'ont pas de bail écrit ne sont pas nécessairement en prorogation. S'ils n'ont jamais prorogé ou jamais reçu congé, c'est toujours leur location verbale initiale qui court, une location verbale à durée indéterminée, tandis que le bail écrit est à durée déterminée. Quand il s'agit d'une convention à durée indéterminée (en l'espèce un accord verbal), un congé, conforme quant au délai de préavis aux usages locaux, est nécessaire pour mettre fin à la location verbale, faire courir la prorogation et permettre d'augmenter le loyer. Il est à peine besoin d'ajouter que les parties peuvent s'entendre à l'amiable pour faire courir l'augmentation sans user de cette formalité.

3° *Baux écrits en cours :* Les conventions font la loi des parties ; tant qu'elles sont en vigueur, il n'est pas permis d'y déroger. Pas de réadaptation du loyer au taux limite, à moins que le bail n'ait expressément prévu que le loyer subirait aux époques déterminées par la loi de 1929 les modifications de prix visées par ladite loi. Si cette clause n'est pas expressément stipulée, le propriétaire doit attendre la fin du bail ou mettre fin au bail dans les conditions prévues, pour l'expiration d'une période si la durée n'est pas d'un seul tenant.

Le mode de calcul le plus simple, pour établir le taux limite actuel, consiste à multiplier le loyer de 1914 par 3,10 pour les maisons d'habitation et par 3,35 pour les locaux à usage professionnel mais sans caractère commercial ou industriel. Si la loi de dérogation n'était pas votée, il faudrait appliquer la nouvelle majoration prévue par la loi de 1929 pour chaque année au 1er juillet et donc multiplier le loyer de 1914 par 3,25 pour les locaux d'habitation et par 3,50 pour les locaux professionnels. A vrai dire, cette formule, trop générale, n'est pas dans tous les cas rigoureusement exacte, car la loi indique pour les charges certains calculs que nous ne pouvons refaire ici une fois de plus ; mais la loi prévoit que les propriétaires et les locataires peuvent se mettre d'accord pour remplacer le calcul réel des charges (ou de la différence des charges dans certains cas) par un forfait de 30 %. Nous avons tenu compte de ce forfait (qu'on ne peut imposer ni à l'une ni à l'autre des parties) dans les chiffres que nous avons donnés plus haut. Si le locataire et le propriétaire ne peuvent s'entendre pour le forfait, il faudra d'abord calculer les charges conformément à la loi, puis calculer le taux limite, pour le loyer principal, en multipliant le loyer de 1914 par 2,8 pour les maisons d'habitation, 3,05 pour les locaux professionnels. Si les Chambres ne votaient pas le texte de dérogation, les chiffres à retenir, au cas où on n'emploie pas le forfait pour charges, seraient 2,95 pour les locaux d'habitation et 3,20 pour les locaux professionnels.

L'emprunt belge en France a été conclu à Paris

L'emprunt belge en France, de 500 millions de francs français, vient d'être définitivement signé à Paris.

L'emprunt est réalisé en bons du Trésor à neuf mois avec un intérêt qui, tous frais de commissions compris, s'élève à 3,60 %.

On rappelle à cet égard qu'il s'agit d'une opération de caractère purement privé qui a été effectuée de banque à banque.

Le crime du boulevard Bigo-Danel, à Lille

Il est maintenant presque avéré que l'assassin de Mlle Averlon, la cabaretière du boulevard Bigo-Danel, à Lille, qui fut trouvée égorgée chez elle, est le Polonais Kovalczick, dit «Koval le bossu». Kovalczick a été interrogé mardi après-midi, en présence de son avocat, Me Bourquin, par M. Glorian.

Il est nettement établi que Koval allait souvent chez Mlle Averlon, lorsqu'il travaillait à proximité de la place de Tourcoing.

Nos bureaux sont fermés le dimanche.

Un très gros mouvement a été enregistré mardi au marché à terme de laine peignée

Nous avons déjà souligné ces jours-ci le favorable indice du raffermissement des cours au marché à terme de laine peignée de Roubaix. Ce raffermissement s'accentue au point d'aider à une considérable augmentation du chiffre de la matière vendue. eC chiffre a atteint mardi matin en poids le nombre respectable de 237.500 kilos, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps.

Il est évident que, par ailleurs les prix du marché à terme ont tendance à se mettre au niveau des prix pratiqués aux marchés d'origine et qui tout récemment à Brisbane ont manifesté une hausse certaine.

L'activité des acheteurs, leur très grande participation aux ventes donnent un essor nouveau aux prix et aux quantités souvent utilisées pour couverture.

La Chambre et la révision des baux commerciaux

UNE INTERVENTION DE M. LEBAS A PROPOS DE LA PROPAGANDE POUR LE TRANSFERT D'USINES FRANÇAISES A L'ÉTRANGER

Paris, 27 juin. — La Chambre, dans sa séance de mardi matin, a discuté la proposition de loi tendant à la révision des baux commerciaux.

Le Sénat a porté à neuf ans la durée du bail sujet à révision.

M. Seitz estime que des raisons impérieuses justifient le retour à la durée de six ans déjà adoptée par la Chambre.

L'ensemble de la proposition est voté à mains levées.

L'après-midi, la séance est reprise à 15 heures.

Après une longue discussion, le debat sur la viticulture est renvoyé à mercredi. Diverses questions sont posées auxquelles répondent les ministres intéressés.

M. Lebas, député du Nord, pose une question au ministre du Commerce et de l'Industrie sur les raisons pour lesquelles un département facilite, prétend-il, la propagande faite par les organismes de Grande-Bretagne, pour y attirer l'industrie française.

Il déclare que le Moniteur officiel du ministère du Commerce publia un supplément qui invitait les industriels français à aller s'établir dans le Lancashire.

M. Lebas considère qu'il s'agit d'un véritable péril pour la France. Le gouvernement doit, dit-il, intervenir.

M. Serre, ministre du Commerce ne conteste pas le fait qu'un supplément ait été encastré dans le «Moniteur officiel du Commerce et de l'Industrie», mais le Moniteur ne dépend pas directement du ministère. Le directeur de cet office du commerce extérieur a donné l'ordre de démentir, dans ce même journal, les avances faites à nos industriels. Le ministre du Commerce a fait savoir aux industriels que leur transfert à l'étranger serait considéré dans les conditions présentes, comme une désertion : « Mais je n'ai aucun moyen pour empêcher nos industriels d'aller s'installer à l'étranger ».

M. Lebas prend acte de la déclaration du ministre du Commerce. L'incident est clos. Séance mercredi à 21 heures.

Le Sénat vote la réorganisation du ministère de l'Air et discute le projet relatif au marché du blé

Paris, 27 juin. — Le Sénat s'est réuni mardi matin pour examiner le projet de loi adopté par la Chambre qui fixe les conditions de réorganisation du ministère de l'Air.

Le Sénat ayant adopté les sept articles et l'ensemble du projet sans y apporter de modifications, se renvoie à l'après-midi.

La deuxième séance qui doit être réservée à l'examen des projets relatifs au marché du blé, s'ouvre à 15 h. 10.

Après diverses interventions, le Sénat décide, pour abréger le débat, de renvoyer les textes devant les Commissions compétentes.

La discussion est ajournée à mercredi, 15 heures.

Le refus allemand de payer les intérêts et l'amortissement des plans Dawes et Young

Le docteur Schacht est depuis hier soir, mardi à Londres pour discuter avec les représentants de la B.R.I. le paiement des services d'intérêt et d'amortissement des emprunts du plan Dawes et du plan Young, moratoriés par le Reich, en même temps que tous ses paiements extérieurs.

On sait que le docteur Schacht alléguant le caractère soi-disant politique de l'emprunt Young, en majeure partie souscrit en France, a refusé le service d'amortissement de cet emprunt.

Il s'agit pour l'ensemble des transferts allemands intéressant la France, d'une bagatelle de 300 millions de francs. La position du président de la Reichsbank est d'autant moins défendable que la balance commerciale du Reich, en regard de la France, est bénéficiaire de plus de 1 500 millions.

Le Congrès de la Fédération des Courtiers assermentés

LES CONGRESSISTES PHOTOGRAPHIÉS A ROUBAIX (Ph. J. de Rx.)

La réception des congressistes à la Chambre de Commerce de Roubaix

Le Congrès de la Fédération nationale des courtiers-assermentés qui s'était ouvert lundi, à Lille, s'est poursuivi, mardi, par une série de visites dans notre grand centre industriel de Roubaix-Tourcoing. Venant de Lille en autocar, les congressistes furent reçus, à 10 h. 30, dans le hall de la Bourse de commerce de Roubaix, par M. Jules Florin, président de la Compagnie de Roubaix. Ce dernier tint à souhaiter la bienvenue à ses nombreux confrères et à leurs familles, puis, il leur expliqua le mécanisme du marché à terme qui avait enregistré pour laine des cotations si basses qu'elles atteignirent 16 fr. 50, mais qui, heureusement, accusait pour l'instant un notable raffermissement des prix dépassant même 22 fr.

M. Florin se félicita de ces indices favorables, tout en se plaignant que les exportations ne s'accentuent point.

Après quoi, les congressistes ayant à leur tête M. Lombrez, leur président, montèrent à la Chambre de commerce, où M. Alfred Voreux, président de l'Union des négociants en laine de Roubaix-Tourcoing, les attendait, représentant M. F. Carissimo, président de la Chambre de commerce, retenu par un deuil récent.

Au nom de la Chambre de commerce, il fit part de la grande sympathie de cette Compagnie à l'égard de l'honorable corporation des courtiers- assermentés. De leur rôle d'experts et d'arbitres, M. Voreux fit un grand éloge, ainsi que de la valeur et de la force de l'institution qu'ils représentent.

M. Lombrez, président de la Fédération, au nom de ses confrères, témoigna du plaisir qu'ils éprouvaient à visiter un centre industriel d'une grande activité et en quelques mots évoqua le rôle dévolu aux courtiers-assermentés plus que jamais décidés à maintenir une dignité que certain projet de loi menaçait.

Après avoir signé le livre d'or de la Chambre de commerce, M. Lombrez reçut des mains de M. Burlet, secrétaire général, le jeton de présence de cette Compagnie.

Après la réception, les congressistes gagnèrent Tourcoing.

La visite à Tourcoing

Après avoir passé la matinée de mardi à Roubaix, les personnalités assistant au Congrès de la Fédération des courtiers en marchandises assermentés de France, ont été reçus, vers midi, à Tourcoing, où un déjeuner leur était offert dans le hall de la Bourse de commerce, par la Compagnie de cette ville.

De nombreuses notabilités avaient répondu à l'invitation des organisateurs et à la table d'honneur, que présidait M. G. Destombes, président des courtiers-assermentés de Tourcoing, nous avons noté: MM. P. Lombrez, président de la Fédération; J. Joire, président de la Chambre de commerce de Tourcoing; E. Tiberghien-Breuvart, président du Tribunal de commerce de Tourcoing; Van Peteghem, président du Tribunal de commerce de Lille; J. Wibaux, président, et D. Ley, administrateur-délégué du Consortium de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing; L. Toulemonde, président du Tribunal de commerce de Roubaix; J. Masurel, président des Amis de Tourcoing; E. Guéranger, membre correspondant de la Chambre de commerce; J. Vandendriesche, secrétaire général de cette Compagnie; les présidents ou représentants des Compagnies de courtiers-assermentés de Paris, Rouen, Le Havre, Lyon, Bordeaux, Lebourne, Marseille, Strasbourg, Lille, Roubaix, etc.

Après le repas, M. G. Destombes, président, inaugura la série des discours.

En une allocution sobre et aimable, l'orateur exprima toute la satisfaction qu'il éprouvait de pouvoir montrer aux congressistes Tourcoing, sous son meilleur aspect: celui du travail.

Les visiteurs pourront emporter de leur passage, une sincère et forte impression de ce que peuvent les vaillants ouvriers de Tourcoing et de ce qu'il faut de courage et d'audace à leurs chefs pour mener à bien les vastes entreprises industrielles fonctionnant si parfaitement dans cette ville.

M. Lombrez, président de la Fédération des courtiers-assermentés, remercia la Compagnie de Tourcoing de la splendide réception faite aux congressistes, puis parlant des travaux du Congrès, il passa en revue les différentes revendications établies, afin de sauvegarder les intérêts des courtiers, que menacent certaines nouvelles dispositions prises par le Parlement, particulièrement la suppression du droit pour les courtiers de faire la cotation.

L'orateur, après avoir dit tous les dangers pouvant résulter de telles dispositions invita les groupements commerciaux à les aider dans la défense de leurs revendications qui intéressent toutes les branches industrielles et commerciales.

M. Jules Joire souhaita la bienvenue, aux distingués visiteurs, au nom de la Chambre de Commerce, dont il est le président, et il dit toute la sympathie qu'il ressent pour «ces commerçants d'élite, honorés de la confiance du Tribunal et de la Chambre de Commerce. »

Etudiant la situation actuelle, M. J. Joire analyse l'esprit qui anime la Chambre de Commerce de Tourcoing: c'est celui de la liberté économique, non pas désordonnée, mais la moins réglementée possible.

« Sans doute, ajoute M. J. Joire, cette liberté ne va pas sans risques, mais le risque est précisément ce qui légitime le profit. »

« Certes, le commerce et l'industrie de la laine et du coton ont eu des années prospères, mais elles ont eu aussi à subir des pertes importantes et personne n'a songé à demander à l'Etat la garantie d'un profit quelconque ou l'indemnisation de la perte subie! »

En ce qui concerne les courtiers-jurés, la Chambre de Commerce se fera un devoir de les soutenir dans leurs revendications légitimes parce qu'elle sait les liens qui doivent unir les deux Compagnies.

M. E. Tiberghien-Breuvart apporta le salut du Tribunal de Commerce de Tourcoing et forma des vœux pour l'aboutissement des revendications formulées par les courtiers-jurés.

M. Damade, vice-président de la Fédération, dit toute son admiration pour le Nord et exprima la reconnaissance des congressistes pour la chaleureuse réception faite à Lille, Roubaix et Tourcoing.

Des remerciements furent particulièrement adressés à M. E. Guéranger, organisateur de la réception dans notre ville.

L'après-midi

A l'issue du banquet, les congressistes se rendirent aux Etablissements F. Masurel, où ils furent reçus par M. Ed. Masurel-Baratte, président; Jacques Masurel, Fernand Masurel et Adolphe Duterte, administrateurs-directeurs.

M. Jacques Masurel pilota les visiteurs à travers les diverses usines et M. Ed. Masurel leur adressa quelques mots auxquels répondit M. Lombrez.

Ce fut ensuite la visite des Etablissements Mathon et Dubrulle.

M. Maurice Dubrulle, directeur-administrateur souhaite la bienvenue au nom du conseil d'administration et fournit, au cours de la promenade, tous les renseignements utiles.

A 17 h. 30, les voyageurs entendaient à la Chambre de Commerce de Tourcoing, une remarquable conférence sur Tourcoing et son évolution industrielle, par Me Vandendriesche, secrétaire général, qui fut présenté par M. Jules Joire et cette journée, si chargée, se termina par une promenade dans le Musée commercial de la Chambre de Commerce, sous la conduite de M. Vandendriesche qui en a été l'organisateur.

Les vœux

Au cours de leur assemblée générale lundi à Lille, les courtiers assermentés ont délibéré sur les vœux suivants qui ont tous été adoptés.

Nous sommes heureux d'en donner aujourd'hui la publication qui avait été retardée par l'abondance des matières dans notre précédente édition.

Dépôt des procès-verbaux des ventes publiques. — Vœu présenté par M. Etienne Guéranger, courtier assermenté, membre correspondant de la Chambre de Commerce de Tourcoing : « Que les dispositions de l'article 98 de la loi du 28 juin 1861, qui fixent à dix jours le délai prévu pour le dépôt des procès-verbaux des ventes publiques soient modifiées de telle façon ne ce délai soit porté à vingt jours. »

PREMIERE COMMISSION

Condition d'inscription des courtiers assermentés. — « Que les Présidents des Tribunaux de Commerce n'accordent d'inscrire sur la liste des courtiers assermentés que ceux ayant fait un stage d'au moins trois mois chez un courtier, ou que ceux inscrits depuis au moins trois ans au Registre du Commerce en qualité de courtier. »

Chiffre d'affaires. — « Que les courtiers qui interviennent à titre bénévole pour remplir un rôle de confiance consistant en particulier à remettre à une partie la même somme qu'ils ont reçue de l'autre, ne soient taxés pour le chiffre d'affaires que sur le montant total de leur courtage. »

DEUXIEME COMMISSION

Marchés à terme. — « Que les marchés à terme nationaux ne soient pas frappés de nouvelles restrictions et prohibitions, qu'ils bénéficient au contraire de l'appui et de la protection qui leur sont dus par les services qu'ils rendent à l'Industrie, à l'Agriculture et au Commerce; et souhaite que le vœu du 2 mai de l'assemblée des Présidents des Chambres de Commerce, qui a visiblement dépassé le but même qu'il voulait atteindre, soit ramené à ses limites loriques de sanctions individuelles sans atteinte à l'institution des marchés à terme qui n'est nullement responsable des actes qui ont motivé l'action entreprise envers elle. »

Composition de la Commission chargée de constater la cote officielle. — « Emet le vœu qu'aucune dérogation ne soit apportée à la loi du 18 juillet 1866. »

BACCALAURÉAT

DEUXIÈME PARTIE

Série Mathématiques

Sont admis à subir les épreuves orales, les candidats dont les noms suivent :

LE LUNDI 3 JUILLET, à 8 h.: Albin Jean, Andrès Madeleine, Arsac Emilie, Baert Thérèse, Baillot Pierre, Baudoin René, Bayart Maurice, Bayet Jean, Bertrand Christiane, Bogaert Théodore, Bouchery Andrée, Bourgade Lucienne, Bracke Andrée, Briche Julien, Budan Jacques, Charles Claude, Chartes Jacques, Choquet Gustave, Clay Gérard, Colscad Victor, Coquerelle Anthime, Couailler Paul, Courquerque Suzanne, Crocel René, Danel Albert, Dassonville Guy, Malatier Robert.

A 14 h.: Daublain Jacques, De Backer Anne-Marie, Debeuf Raymond, Decha Julien, Deffontaines Achille, Defoort Pierre, Defrance André, Degouge Pierre, Delattre Augustin, Delcambre Francis, Delcroix André, Delioye Maurice, Delmotte Michel, Deltour Paul, Depin Roger, de Pereti André, Derreumaux Pascal, Desbonnets Edmond, de Talhouet Gilles, Deswasme Pierre, Dubois Albert, Dubois Emmanuel, Dubois Thérèse, Ducamp Jeanne, Dumez Pierre, Dumont Robert, Pariselle Bernard.

LE MARDI 4 JUILLET à 8 h.: Devillers Edmond, Duval Georges, Euve Edmond, Facon Alexis, Février Joseph, Fluhmann Jacques, Frappart Pierre, Gambey Jean, Gerwaise Robert, Gillot Jules, Glorieux Pierre, Godet Henri, Goichot Georges, Gontier Gérard, Gouillart Paul, Groult Pierre, Gruson Madeleine, Guyot-Jeannin Raymonde, Cesquet Jacques, Henry André, Hentges Léon, Herlemont Charles, Hervan Serge, Hirt Jenny, Lebbens René, Montigny Jacques, Mures Pierre.

A 14 h.: Lahousse Lucien, Lamote Marcel, Laurie Marcel, Lefebvre André, Lefebvre Charles, Lemay Jean, Le Monnyer Jacques, Longlart Charles, Lepoutre Fernand, Leroux Jean, Leroux Yolande, L'Hermine Louis, Lhomme Jean, Lizambard Jacques, Louquet Raoul, Mahieux Serge, Maillart Guy, Martel Jacques, Martin Jean, Mathieu Adolphe, Meatdag Henri, Menrisse Giorgio Giuseppe, Mutte Maurice, Petit Bernard, Tallerie Jeanne Marie, Tardan Armand, Vattaire Jack.

LE MERCREDI 5 JUILLET à 8 h.: Arbonville Charles, Autier Charles, Barraut Charles, Bardoux Jacques, Barre Jean, Batique Louis, Baudson Robert, Olivier Francis, Parès Claude, Pecquery Robert, Ramon Albert, Rémy André, Ribeaucourt Alphonse, Rigot Michel, Royarts Tommy, Sable Pierre, Saint-Gely Eugène, Saugrain Jacques, Schners Alphonse, Thiries Jean, Thiville Georges, Trouillieur Gaston, Turpin Jean-Pierre, Vandenplus Robert, Vanhoenacker Auguste, Vasseur Marcel, Wagnno Henri.

A 14 h.: Beaujard Françoise, Bernard René, Bernier Michel, Berthand Jean, Bleuse Raoul, Rosetti Henri, Botte Pierre, Bouffiers Clovis, Bourdrel Jacques, Boutigues André, Braibant Jean, Bris Georges, Caplier Pierre, Carlier Marcel, Caron Louis, Clozier Nella, Cœurnez Georges, Crépel Georges, Dantier Pierre, Debray Renée, Declerck Léon, de Colnet Pierre, de Lavaux Bernard, Delporte Ernest, Delvallet Jean, Demarthe Roland, Dervaux Paul.

LE JEUDI 6 JUILLET, à 8 h.: Deroille Jean-Baptiste, Descrabis Jean, Devillers André, Dory Jean, Dubuffet Gaston, Ducauquis Reine, Feuillet Jean-Arthur, Fromont Jean, Gaillot Pierre, Genotelle Jean, Geny Paul, Gilbon Constantin, Gobert Jean, Gobni Pierre, Gonzal Roger, Gourmy Pierre, Grumelart André, Honet Albert, Lambert Pierre, Laude Jean-Marie, Lefebvre Maurice, Lefèvre Joseph, Le Saos Roger, Malaquin Jean, Masso Etienne, Meunier Clovis, Tonneau Paul.

LE JEUDI 6 JUILLET, à 14 h.: Normand Simone, Ourcival Maurice, Paoli Rose-Marie, Paris Simone, Pauvros Albert-Eugène, Péronne Georges, Pilloy Philippe, Pleutin Eve, Remond Alexandre, Renard Philippe, Rennesson Michel, Renotte Pierre, Saudemont Félix, Schilts Jean, Sockeel Bernard, Soenen Gérard, Stand Etienne, Tardieu René, Toulouse Jacqueline, Vanhille Ernest.

PREMIÈRE PARTIE

Série A'

Sont admis à subir les épreuves orales les candidats dont les noms suivent :

LE MERCREDI 28 JUIN, à 8 h.: Alizon François, Amos Paul, Balesteux Ernest, Beaurain Léon, Béremieux Léon, Bosc Francis, Carissimo Francis, Cavrois Paul, Collette Pierre, Costenoble Gaston, Desmoncourt Raymond, Dewarrin Jacques, Gobert Gaston, Goethals Edouard, Koehl André, Lemoine Robert, Mammez René, Menes François, Oudar Claude, Repette Pierre.

A 14 h.: Rogie Julien, Strugier Maurice, Tittelein Louis, Troadec Henri, Becker Georgette, Brugo Jeanne, Dumont Fernande, Leclercq Noëlle, Soulary Edith, Truffer Francine, Bourlet Antoine, Browaeys Jacques, Bulteau Gérard, Calmez Jean, Dolle Jean-Louis, Dieu Jacques, Vandenplas Jacques, Vasseur Louis, Bacro Marie-Thérèse, Cau Marguerite.

LE JEUDI 29 JUIN, à 8 h.: Demarque Charles, Delpierre Alfred, Delerue Geneviève, Delart André, Debourres Aimée, Debouck Raymond, Dekien Robert, Delabarre André, de la Porte des Vaux André, Dehove Roger, Dumortier Guy, Doublet Pierre, D'Hallain Raymond, Devaux Paul, Derville Jean, Derreumaux Marthe, Decourt Edouard, de Quifacq Georges, Deplechin Alfred, De Plasse Thérèse.

A 14 h.: Beck Michelle, Brachet Hélène, Brasme Marie-Antoinette, Boudenoot Aline, Bournique Jeanne, Dartevelle Anne-Marie, Beaurain Michel, Caremiaux Edmond, Cuvelier René, Debaene Henri, Lalain Robert, Joliet Marguerite, Houzé René, Herrent Geneviève, Herenguel Jean-Marie, Guérin Jacques, Glorieux Roger, Flinois Colette, Engrand Pierre, Jourdain Gilles.

LE VENDREDI 30 JUIN, à 8 h.: Berge René, Lefort Geneviève, Lefèvre Jacques-Léon, Leclercq Thérèse, Leclercq Bernard, Jacob Hubert, Huftier Maurice, Houdain Marguerite-Marie, Hamiot Marie-Bernard, Hello Louis, Belet Jacques, Poulain Robert, Gosset Fernande, Cantineaux Camille, Lesieur André, Lusseux Paul, Maillard Marguerite, Maillet Paule, Lesire Georges, Levasseur Madeleine.

A 14 h.: Nona Alice, Naujac Suzanne, Mulard Henri, Moreaux Jean, Meunier Emile, Mersch Odile, Menu Marie-Thérèse, Menton Jean, Melvide-f Michel, Masson Monique, Nourry Henri, Perron Marie-Anne, Petel Francine, Prissette Jean, Godwin Monica, Briot de l'Epine Guy, de Naeyer François, Vidal Hélène, Radius Alain, Rolland Geneviève.

LE LUNDI 3 JUILLET, à 8 h.: George Rodolphe, Cazot Jean, Camus Pierre, Cambournac Albert, Cambier Marie-Thérèse, Cagnons Bernard, Cadet Paul, Beuvier Andrée, Breane Henri, Kramer Jean, Bouche Léon, Bearel Mary-Emile, Balenbois Jacques, Ameux Paule, Chartier Pierre, Charpentier Louien, Chardenal Jean-Marie, Caron André, Carlier Francis, Canlers Pierre.

A 14 h.: Lainoville Paul, Caris Jacques, Coudrec de Saint-Chamant Henri, Coumbier Pierre, Chevalier André, Caulbex Françoise, Carlier Théodore, Bureck Madeleine, Brutin Jean-Marie, Alliot Geneviève, Eichenhole Joseph, Dussart Gilbert, Dupont Thérèse, Duminy Jean, Duhamel Nelly, Drouart Robert, Deswarte Louis, Demouge-ot André, de la Monsbrugge Jacques, Dehove Marie-Thérèse.

LE SAMEDI 1er JUILLET à 8 h.: Vadavain Josette, Sarre Maurice, Sauvage André, Scohy Albert, Tredez Bernard, Thiébaux Francine, Tacquet Pierre, Normand Charlotte, Robinson de Julliot Marie-Thérèse, Roguet Abel, Anquier Henri, Alexandre Edmond, Wyllenan Odette, Warrin Gonzague, Wavelet Jean-Baptiste, Wallez Albert, Vermeersch Michel, Vandecasteele Julien, Valroff Roger, Roger Raymond.

A 14 h.: Genesseau René, Cordier Geneviève, Guibout Simone, Picart Marthe, Tourment Hélène, Trick André, Binot Jean-Marie, Billet Odette, Beauvalot François, Apparuit Jean, Brandon René, Boutoille Madeleine, Bronicke Paul, Bonnefoy Armand, Boniver Jean, Bonef Pierre, Bodin Pierre, Bobee Georges, Blot Clotilde, Blaschowska Irène.

LE MARDI 4 JUILLET, A 8 H.: Legay Charles, Leclercq Jean-Hugues, Hannoyer Jacqueline, Hannart Théodore, Griffe Jean, Goetgebouch Simone, Gambart de Lignières Ferdinand, Gailhaujet Jacqueline, Fournier Lacroix Ludovic, Florret Marie-Thérèse, Conry Maxime, Ingold Paul, Jacques Gabriel, Gérard André, Féron Gabriel, Kiffer Bernard, Chatelain Jean, Chaudron Paul, Clabaut Charles, Choplain Jeanne.

A 14 H.: Lefebvre André, Legrand Joseph, Delorme Robert, Decombis Marcel, Lemaire Thérèse, Lemaire Cécile, Leleu Roger, Leleu Robert, Legras Louisa, Lambert Andrée, Maliet Georges, Mahieu Michel, Mase André, Luy Georges, Louvin Christiane, Lierman Alice, Lesperres Marthe, Lepoutre Marie Leman Henri, Lebon Louis.

LE MERCREDI 5 JUILLET, à 8 h.: Roussac Jean, Rolhn Simone, Poignet Roger, Penin Robert, Niedlispacher Jean, Myant Serge, Mullies Henri, Milliez Jules, Mercex Pierre, Marie St-Germain Emile, Leprêtre Simone, Singer Georges, Théry Jean, Riguax Yvonne, Roussel Emile, Sautière Albert, Sorel Antoine, Puchalski Orestaw, Moutonx Simone, Maure-Jean Yvonne.

A 14 h.: Thibaux Lucien, Vanneste Robert, Bize Jean, Volain Albert, Vital Bernard, Vermont Pierre, Vivrkindère André, Vastel Julien, Thierry Marie-Jeanne, Thierry Paulette, Hauveaux Louis, Paritzel René, Payy Paul, Payen Fernand, Pontac Jacques, Rocq Henri, Roulard Cécile, Tanchon Claudine, Tellara Suzanne.

LE JEUDI 6 JUILLET, à 8 h.: Morbois André, Noël André, Paix Michel, Boutry Gabriel, Balligand Pierre, Tricart Raymond, Simonard André, Rémond Alfred, Poizert Renée, dite Maurielle, Petit Léon-Emile, Daublain François, Damy Geneviève, Courtin Jean, Larroumets Jean, Legrand Louis-Georges, Leullette Michel, Macquet Jean, Marchand Cécile, Clin André, Cortesel André.

A 14 h.: De Berny Françoise, Hamy Pierre Guide Paul, Gambet Christiane, Duquet Berthe-Charlotte, Doyen Christian, Dolique Adrien, Laurent Yves, Lépine Robert, Maître Pierre, Froissart André, Denis Robert, Delepine Robert, Delcroix Jacques, Doberez Léon-Michel, Degorre Raymond, De France Jacques, Decaux Robert, Decaux André, de Bournonville Guy.

LE VENDREDI 7 JUILLET à 8 h.: Deruider Raymond, Droulers Eugène, Dufour Julien, Dumas André, Dumont Fernand, Dupont Lucien, Duval Yvone, Duverger Henri, Evans Henri, Faure Christian, Leblond Eugène, Fersey Maurice, Filliot Fernand, Fleurquin Jean, Forient Roger, Fournier Raymond, François Claude, Deprez Marie-Alix, Gaillac Victoria, Garnier Eugénie-Marie.

A 14 h.: Marx Robert, Manssart Michel, Leprêtre Marie-Thérèse, Fliedel Joseph, Gheerbrant Simone, Girardot Paul, Gras Suzanne, Grodée Colette, Guilbert Ernest, Hallu André.

Les candidats ajournés se représenteront en octobre avec le maximum de chances de succès s'ils suivent les cours de vacances de l'**Ecole d'Artois de Berck-Plage.**

Brevet d'enseignement primaire supérieur

SECTIONS SPECIALES. — Sont admis à subir les épreuves orales:

1re Section commerciale: MMes Gallant, Jalavon, Hus, Meurein, Tissarand, M. Jean Dumont.

2e Section industrielle: MM. Delarue, Ducastel, Gaudry, Jean, Liebaut, Périchart, Perriot, Petit, Vache, Wanrzymale.

3e Arts et Métiers: MM. Dumas, Jacquer, Cognet, Leclercq, Le Discot, Vitasse, Zuraneck.

M. Serre, ministre du Commerce, présidera le Congrès des Unions économiques à Boulogne-sur-Mer les 13 et 14 juillet

Le Congrès national des Unions économiques va se tenir à Boulogne le 15 juillet prochain, sous la présidence de M. Serre, ministre du Commerce.

Le Congrès sera précédé d'une excursion en Angleterre les 13 et 14 juillet. Les congressistes visiteront Folkestone et Londres ainsi que les environs de la capitale anglaise.

Le congrès lui-même se tiendra salle des conférences de la Chambre de commerce, sous la présidence de M. Lavocat, président.

Dernière Heure

M. Hugenberg démissionne

Berlin, 27 juin. — M. Hugenberg, ministre de l'Economie publique et de l'Agriculture du Reich et commissaire au ministère correspondant de Prusse, vient de donner sa démission.

On prévoit que le départ de M. Hugenberg entraînera la dissolution du parti national allemand.

UN HORRIBLE CRIME dans un village d'Espagn

Des gens égorgent un bébé pour faire boire son sang par un malade

Madrid, 27 juin. — Un bébé de 28 mois avait disparu le 20 juin du village de Joda. On vient de retrouver son cadavre, la tête tranchée et les bras désarticulés.

Des témoins ayant vu l'enfant le jour de sa disparition en compagnie d'un jeune homme de 17 ans, celui-ci retrouvé par la police, a été arrêté.

Il a déclaré que deux de ses voisins lui avaient proposés 10 pesetas s'il leur procurait un petit enfant. Ayant choisi le plus jeune d'un groupe qui jouait sur la place, il réussit à s'éloigner avec lui et à le remettre à ses voisins.

Ceux-ci le bâillonnèrent le mirent dans un sac et l'emportèrent chez eux. Ils égorgèrent leur petite victime, remplissant une bouteille de son sang dans l'intention de le faire boire par leur père malade.

Les trois jeunes gens ont été arrêtés, mais on se demande, vu l'horreur du crime, si ce récit est bien exact.

Dernières nouvelles sportives

Les tournois de Wimbledon

Londres, 27 juin. — Les principaux matches de la deuxième journée des tournois de Wimbledon ont donné les résultats suivants :

Simples messieurs. — 2me tour. Crawford (Australie) bat Martin Lejeay (France) 6-2, 6-8, 6-0, 6-1; Vines (Etats-Unis) bat England (Grande-Bretagne) 6-1, 4-6, 7-5, 6-1; Cochet (France) bat Tuckey (Grande-Bretagne) 4-6, 6-2, 6-1, 6-4; Austin (Grande-Bretagne) bat Brugnon (France) 6-2, 3-6, 7-5, 6-0; Aoki (Japon) bat Morris (Grande-Bretagne) 6-1, 6-3, 6-2; Stoeffel (Etats-Unis) bat Nunoi (Japon) 9-7, 2-6, 9-7, 1-6, 6-2; Micki (Japon) bat Breeze (Etats-Unis) 6-2, 6-1, 6-1; Stefani (Italie) bat D.-H Williams (Grande-Bretagne) 6-2 6-3, 11-9; Satoh (Japon) bat Harris (Grande-Bretagne) 6-3, 6-3, 7-5; Merlin (France) bat Journu (France) 6-0, 6-2, 4-6, 6-3.

Simples Dames. — 1er tour: Miss Serfson bat Mlle Sigart (Belgique), 7-5, 7-5; Mme Mathieu (France) bat Miss Ingram (Grande-Bretagne), 6-1, 6-2. — 2e tour: Mme Willis Moody (Etats-Unis) bat Mme Macready (France), 6-0, 6-0.

Simples Messieurs. — 2e tour: Sutter (E.U.) bat Coussus (France), 4-6, 10-8, 6-4, 6-2; Gentien (France) bat De Kehrling (Hongrie), 3-7 6-2, 6-8, 6-1, 6-3.

Simples Dames. — 1er tour: Miss Jacobs (E.-U.) bat Miss Cluter (G.-B.), 6-2, 6-1. — 1e tour: Mlle Jedrzajowska (Pologne) bat Mrs Maclean (G.-B.), 3-6, 6-0, 6-2.

Une certaine émotion a été produite à Wimbledon par la défaite de Perry. Le champion anglais a, en effet, été battu par le sud-africain Farquharson par 7-5, 6-1, 3-6, 4-6 et 6-4.

COTONS

LIVERPOOL, 27 juin.

Tendance : American, hausse 1/2; Brésilien, hausse 1/2; Egyptien, hausse 1/2.

New-York Terme	New-York Préc.	New-York Jour	Nouv. contr.		New-Orléans Préc.	New-Orléans Jour
Disp.	10.15	10.10	—	—	10.09	10.09
Juin	10.10	10.06	—	—	10.04	10.04
Juillet	10.09	10.03	—	—	10.04	10.04
Août	10.11	10.04	—	—	—	—
Sept.	10.10	10.05	—	—	—	—
Octobre	10.59	10.57	—	—	10.54	10.57
Novem.	10.65	10.63	—	—	—	—
Décem.	10.75	10.73	—	—	10.69	10.72
Janvier	10.83	10.79	—	—	10.80